

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EURO AGGREGATE BOND, un compartiment de GENERALI INVESTMENTS SICAV

Classe : E, Part : X (Capitalisation) ISIN : LU0396185240

Cette SICAV est gérée par Generali Investments Luxembourg S.A.

Objectif et politique d'investissement

Le Fonds a pour objectif de surperformer son Indice de référence, en investissant dans des libellés en euros.

Le Fonds investira au moins 70 % de son actif net dans des obligations supranationales, d'entreprises, d'État, d'agences gouvernementales et d'autorités locales libellées en euros et assorties d'une Notation de crédit de qualité Investment Grade. La notation de crédit Investment Grade est une notation de crédit allant de AAA à BBB- pour Standard & Poor's, de Aaa à Baa3 pour Moody's, de AAA à BBB+ pour Fitch ou une autre notation de crédit équivalente attribuée par une agence de notation reconnue ou une notation de crédit jugée équivalente par le Gestionnaire financier.

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des instruments du marché monétaire et des dépôts bancaires.

Si des opportunités se présentent, le Gestionnaire financier est autorisé à effectuer des investissements à concurrence de 30 % de l'actif net du Fonds, dans des titres de créance et/ou des titres liés à des titres de créance assortis d'une notation de qualité inférieure à Investment Grade et/ou émis par des émetteurs situés sur les Marchés émergents.

Le Fonds peut investir 15 % au maximum de son actif total en obligations convertibles. Le Fonds peut détenir des actions après conversion d'obligations convertibles, à concurrence de 5 % de son actif net.

Le Fonds n'investira pas dans des obligations contingentes convertibles («CoCos»). Aucune proportion de l'actif net du Fonds ne peut être investie directement dans des actions et autres titres de participation.

Le Fonds peut également détenir des titres en difficulté/en défaut (c'est-à-dire des titres ayant reçu une notation CCC+ ou inférieure de la part de S&P ou toute notation équivalente d'autres agences de notation de crédit) en raison d'une potentielle révision à la baisse de la notation des émetteurs. Si les titres en difficulté/en défaut représentent plus de 10 % de l'actif net du Fonds, la partie excédentaire sera cédée dans les

meilleurs délais, dans des conditions de marché normales et dans le meilleur intérêt des actionnaires. Si aucune notation n'est disponible, une notation de crédit équivalente, choisie par le Gestionnaire financier, peut être utilisée.

L'exposition non couverte aux devises autres que l'euro ne peut pas dépasser 20 % de l'actif net du Fonds.

Le Fonds peut également investir dans des valeurs mobilières régies par la «Règle 144A» et/ou par le Règlement S, lesquelles ne sont pas enregistrées auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, conformément au droit américain.

Le Fonds peut avoir recours aux swaps sur défaut de crédit («CDS») standardisés et le total des obligations ne peut pas dépasser 100 % de l'actif net du Fonds.

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et fait référence à l'Indice de référence en cherchant à surperformer ce dernier. Le Gestionnaire financier choisit à son entière discrétion la composition du portefeuille du Fonds et aucune restriction ne s'applique quant au degré d'écart entre le portefeuille et la performance du Fonds et ceux de l'Indice de référence.

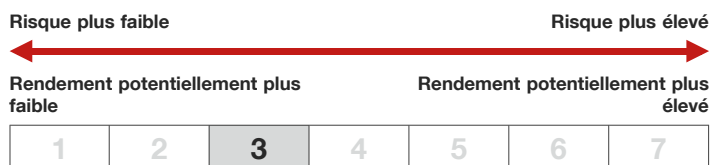
Le Fonds peut utiliser des instruments financiers et des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Le Fonds peut également utiliser des SRT (et d'autres IFD ayant les mêmes caractéristiques), ainsi que des techniques de mise/prise en pension et de prêt sur titres pour atteindre son objectif d'investissement.

Le Fonds est à capital variable. Vous pouvez obtenir le rachat des parts du Fonds chaque jour ouvrable au Luxembourg.

Cette catégorie de parts ne donne lieu à aucun dividende.

L'Indicateur de référence du Fonds est le 50% Ice BofA Eur Government Index (Net Return) + 50% Ice BofA Eur Corporate Index (Net Return).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt explique qu'il soit classé dans cette catégorie.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le Fonds investit une part importante de son encours dans des obligations. En cas d'insolvabilité des émetteurs, les obligations pourraient perdre tout ou partie de leur valeur.

Risque de liquidité : Risque lié à une activité réduite des marchés qui ne permet plus au Fonds d'acheter ou vendre ses investissements dans des conditions de marché stables.

Risque de contrepartie : Le Fonds négocie des transactions sur dérivés avec diverses contreparties. Il existe un risque que les contreparties ne soient plus en mesure d'honorer leurs obligations de paiement.

Risque opérationnel et risque lié à la conservation des titres : Le Fonds pourrait être victime de fraude ou de tout autre acte criminel. Il pourrait également subir des pertes suite à des malentendus ou à des erreurs de la part de collaborateurs de la Société de Gestion, de la banque dépositaire ou de parties externes. Finalement, la gestion ou la conservation de ses encours pourraient être impactées par des événements extérieurs tels que des incendies, des désastres naturels, etc...

Risque spécifique lié aux valeurs mobilières : Le Fonds peut investir dans des titres de qualité inférieure à Investment Grade qui présentent un risque de perte en capital et en intérêts plus élevé que les titres de qualité supérieure, et dans des valeurs mobilières émises en vertu de la Règle 144A et/ou du Règlement S.

Pour plus d'information sur les risques du Fonds, veuillez vous reporter à la partie risques du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5 %
Frais de sortie	3 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,48 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

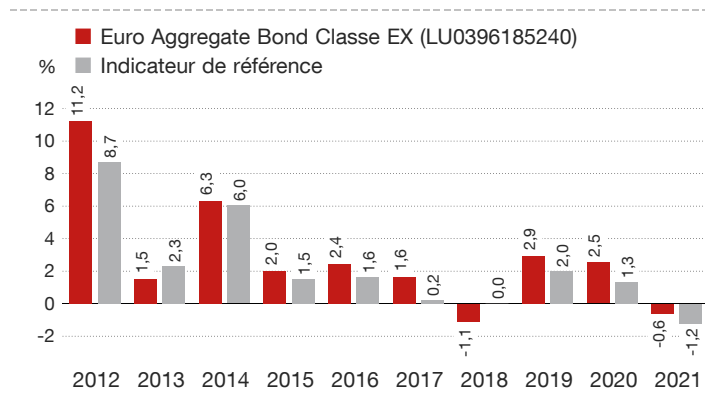
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le pourcentage des frais courants se base sur les frais des 12 mois précédents, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de performance, le cas échéant, et les frais de portefeuille liés aux opérations, à l'exception des frais payés au dépositaire et tout frais d'entrée/de sortie versé à un organisme de placement collectif sous-jacent.

Une commission de conversion d'un maximum de 5,00 % de la valeur liquidative par part à convertir peut être facturée.

Pour plus d'informations sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties du prospectus, disponible à l'adresse www.generali-investments.lu.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés sur le Fonds, en tenant compte des dividendes nets réinvestis.

Date de création du Fonds : 4 novembre 2008.

Date de lancement de la part de Fonds : 18 mars 2009.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

Indice de référence : 50% Ice BofA Eur Government Index (Net Return) + 50% Ice BofA Eur Corporate Index (Net Return). Le Fonds faisant l'objet d'une gestion active, il n'est pas prévu que la performance de cette catégorie d'actions suive celle de l'Indice de référence.

La politique d'investissement a changé le 27/02/2021. Jusqu'au 27/02/2021, l'Indice de référence était composé à 100 % de J.P. Morgan EMU 3-5 Years.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas S.A.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en anglais gratuitement auprès de Generali Investments Luxembourg S.A., 4 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou à l'adresse électronique suivante : GILfundInfo@generali-invest.com.

La SICAV est divisée en compartiments multiples. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de la SICAV. Le prospectus concerne tous les compartiments de la SICAV. Son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la société de gestion.

Sous certaines conditions, vous pouvez convertir tout ou partie de vos parts d'un compartiment en parts d'un ou plusieurs autres compartiments. Vous trouverez des informations sur la procédure de droit de conversion au chapitre 8 du Prospectus.

Le Fonds propose d'autres classes pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Les détails à jour de la politique de rémunération de la Société de gestion, comprenant, entre autres, une description du calcul des rémunérations et des bénéfices ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des bénéfices, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet www.generali-investments.lu et un exemplaire papier de ladite politique de rémunération est également disponible sans frais pour les investisseurs qui en font la demande auprès du siège social de la Société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site Internet : www.generali-investments.lu.

La responsabilité de Generali Investments Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Generali Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1^{er} octobre 2022.